



COMMUNIQUE DE PRESSE

Rouen, le 13 février 2024

En Normandie, les élus appelés à rejoindre le réseau « Élus pour Agir », en soutien à la transition écologique et énergétique sur leurs territoires

Rouen – Jeudi 12 mars 2024

À destination de l'ensemble des élus communaux Normands, la Direction régionale de l'ADEME programme jeudi 12 mars à Rouen, une journée de rencontre et d'échanges. Cet événement est organisé à l'attention des élus volontaires engagés dans le nouveau réseau d'élus communaux référents en matière de transition écologique, les « élus pour agir ». L'objectif étant de mobiliser au moins un élu par conseil municipal.

Réservée aux maires, adjoints, conseillers municipaux, ou intercommunaux, la participation (gratuite) à ce réseau va offrir à chacun d'entre eux, un parcours quel que soit leur maîtrise du sujet. L'élu bénéficiera ainsi d'une aide dans le décryptage des enjeux de la transition et dans la connaissance des dispositifs existants pour les actions à mettre en œuvre devant les multiples problématiques auxquelles ils doivent faire face au quotidien : rénovation des bâtiments, coûts énergétiques et développement des énergies renouvelables, aménagement de leur territoire et mobilité, gestion des déchets...

Face à ces enjeux du quotidien, les élus partagent souvent les mêmes préoccupations et se retrouvent parfois démunis devant la mise en place de transformations. En réponse à ce constat, l'appartenance à ce nouveau réseau doit faciliter de manière conviviale, l'échange entre homologues au rythme d'une rencontre chaque année et de webinaires sur des points spécifiques, chaque trimestre.

A l'initiative du Président de l'ADEME, et sur l'ensemble des régions de France, l'ADEME a mobilisé une équipe spécifique accompagnée des meilleurs experts nationaux qui interviendront sous forme de conférences pour animer ce réseau « Élus pour Agir ».

Lors du lancement de ce réseau, Jeudi 12 mars à Rouen, les élus normands bénéficieront en ouverture des interventions du Ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires puis du Président de l'ADEME, suivies de celle du Directeur régional de l'ADEME. Des retours d'expérience compléteront ces interventions autour des grands enjeux des communes dans la Transition écologique. Le déjeuner, offert, précédera ensuite une conférence sur la collecte des biodéchets avant une visite très concrète de sa mise en place sur la commune de Sotteville-lès-Rouen.

La participation en distanciel sera possible pour la matinée.

Afin de participer à la journée du 12 mars, les élus doivent s'engager dans le réseau des « Elus pour Agir » en s'inscrivant sur : elu-referent.ademe.fr

Attaché de presse : Eric Talbot - talbotattachepresse@orange.fr - Tél. 06 07 45 90 37

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.